

Échafaudage de pied — montage, utilisation & vérification (R408)

Travail en hauteur — document du 24/09/2026

14 h / 2 jours

4 à 8 stagiaires

Présentiel

Sans niveau de qualification

Présentation

Monteurs et utilisateurs d'échafaudages de pied. Amplitude 9 h 00 → 17 h 00 par journée. Recommandation R408.

Objectifs

Être capable d'utiliser un échafaudage de pied en respectant les règles de sécurité et de prévention, et de réaliser la vérification journalière conformément à la notice du fabricant.

Public concerné

Toute personne amenée à utiliser un échafaudage de pied dans le cadre de ses activités professionnelles (secteurs du BTP, maintenance, industrie, etc.)

Prérequis

Aptitude médicale au travail en hauteur.

Déroulé pédagogique

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
JOURNÉE 1 — Réglementation, technologie et montage en sécurité			
8 h 30	Accueil – cadre et attentes	Objectifs, déroulé, R408	Interrogative
8 h 50	OO1 – Réglementation et responsabilités	Situer la R408 et les obligations	Interro. + expo. brève
9 h 30	OO2 – Technologie de l'échafaudage	Identifier les composants et la notice du fabricant	Expo. brève + active
10 h 15	— Pause —		
10 h 30	OO3 – Risques et protections	Analyser les risques (chute, effondrement) et les protections	Interro. + active
11 h 30	OO4 – Principes de montage / démontage	Décrire le montage sécurisé et le calepinage	Démonstrative
12 h 00	— Déjeuner —		
13 h 00	OO5 – Montage en sécurité (pratique)	Monter un échafaudage conformément à la notice	Mise en situation
14 h 45	— Pause —		
15 h 00	OO5 – Montage / démontage (suite)	Poursuivre le montage et le démontage en sécurité	Mise en situation
16 h 15	Bilan de la journée 1	Réactivation des points clés	Interrogative
16 h 30	— Fin de la journée 1 —		

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
JOURNÉE 2 — Utilisation, vérifications et épreuves			
8 h 30	Réactivation des acquis du J1	Remobiliser montage et sécurité	Interrogative
8 h 50	OO6 – Utiliser l'échafaudage en sécurité	Circuler, approvisionner et travailler sans surcharge	Démonstrative + active
10 h 15	— Pause —		
10 h 30	OO7 – Vérifications (réception, journalière, trimestrielle)	Réaliser les vérifications et renseigner les documents	Démonstrative + active
12 h 00	— Déjeuner —		
13 h 00	OO8 – Mise en situation complète	Monter, vérifier et réceptionner un échafaudage	Mise en situation
14 h 30	— Pause —		
14 h 45	ÉPREUVES – Évaluation théorique + pratique	QCM + évaluation pratique (grilles R408)	Mise en situation
16 h 00	Bilan & clôture	Attestation de compétences → autorisation par l'employeur	Interrogative
16 h 30	— Fin de la formation —		

Méthodes et moyens mobilisés

Une pédagogie axée sur la sécurité de l'utilisateur :

Positionnement initial : La session débute par un questionnaire de 5 questions pour évaluer la connaissance des éléments de sécurité (garde-corps, plinthes, accès) et l'aptitude au travail en hauteur.

Contrôle continu : Le formateur assure un suivi constant via une méthode interrogative. L'accent est mis sur la détection des anomalies visibles et sur les limites de charge admises sur les plateaux.

Apports théoriques et pratiques : Alternance d'apports sur les droits et devoirs de l'utilisateur et d'exercices pratiques de vérification sur une structure déjà montée.

Moyens techniques et matériel mis à disposition :

Le formateur utilise une structure témoin pour les exercices d'inspection :

Échafaudage de pied : Structure fixe complète et conforme, permettant d'effectuer les points de contrôle réels (appuis, amarrages, continuité des garde-corps, état des planchers).

Équipements de Protection Individuelle (EPI) : Harnais de sécurité, longes et casque pour les phases d'évolution sur la structure.

Outils de contrôle : Mise à disposition de la notice de montage du fabricant et de fiches de vérification journalière types.

Outils pédagogiques : Ordinateur, vidéoprojecteur, tablette et supports Mémoformat illustrant les défauts courants (matériel tordu, mauvaises fixations, etc.).

Méthodes d'évaluation

Partie théorique : Réussite à un test QCM de 30 questions portant sur les charges maximales, la lecture du panneau de signalisation de l'échafaudage et les procédures d'alerte en cas de défaut.

Partie pratique : Évaluation sommative basée sur une "ronde de vérification". Le stagiaire doit identifier des anomalies volontairement placées par le formateur sur l'échafaudage avant de valider (ou non) l'accès.

QCM de positionnement à l'entrée en formation (5 questions) et QCM d'évaluation des acquis en fin de formation (8 questions). Réussite à partir de 70 % de bonnes réponses.

Validation des acquis

Délivrance : Attestation de fin de formation + avis (titre délivré par l'employeur).

Intervenant

Formateur au travail en hauteur,
spécialisé en santé et sécurité

Références réglementaires

RECOMMANDATION R 408 — Recommandation de la CNAMTS adoptée par le Comité Technique National des Industries du Bâtiment et des Travaux Publics, le 10 juin 2004.

Modalités et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur demande, après analyse des besoins et signature de la convention. Délai d'accès : sous 15 jours à réception de la convention signée, selon les disponibilités du planning. En inter-entreprises : inscription jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session, dans la limite des places disponibles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation est étudiée en amont, lors de l'analyse des besoins, afin d'adapter les modalités pédagogiques, le rythme, les supports ou les épreuves pratiques. Contactez notre référent handicap : Stéphane Sabatier — info@starter-formation.com — 09 80 49 37 71.

Note de la formation

★★★★★ **4,9/5** 98,5 % de satisfaction globale **100 % de réussite** aux évaluations

Atteinte des objectifs 95 %

Qualité du contenu 99 %

Pédagogie 100 %

Qualité de l'intervenant 100 %

Moyenne des sessions évaluées de janvier 2025 à juillet 2026 · Source : évaluations de satisfaction des stagiaires (export du logiciel de gestion) · Mis à jour le 19/07/2026

STARTER FORMATION — 26 rue des Fayettes, 69400 Villefranche-sur-Saône — SIRET 801 302 548 00046 — APE 85.59A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 13227 69 auprès de la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.